Introduction à une approche sémiologique de la coiffe en Algérie

El Djamhouria SLIMANI

Les questions vestimentaires ont une importance considérable chez tous les peuples qui, consciemment ou inconsciemment, obéissent, dans le port du vêtement et de la coiffe, à des règles imposées par la coutume et la mode, différentes selon les pays, les peuples ou les groupes sociaux.

"A travers les textes des vieux voyageurs l'importance sociale de la coiffure notamment masculine, n'apparaît pas moindre dans l'Alger Turc" écrit G. Marçais¹. En effet "La coiffure est la partie du costume qui semble avoir le plus attiré l'attention des visiteurs d'Alger. Non pas tant parce qu'elle est la plus apparente, celle qui frappe tout d'abord les regards, qu'à cause de sa piquante diversité et parce que c'est par-là que les éléments de cette population composite se différenciaient le plus nettement."

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Y a-t-il encore des coiffes qui font signe ? C'est à dire qui caractérisent un élément bien défini de la population, ou qui définissent son appartenance dans la hiérarchie sociale ? Tel est le thème de notre étude.

Le choix de ce thème a été motivé par le constat suivant : de nos jours, avec les moyens de communication ultra - rapides et de plus en plus sophistiqués, les échanges de plus en plus denses entre les peuples et l'hégémonie de la civilisation occidentale, le vêtement tend à s'uniformiser au niveau planétaire et la coiffe tend à disparaître. En ce qui concerne notre pays, certaines coiffes se sont maintenues heureusement et bien peu de nos contemporains, mis à part quelques vieilles femmes ou vieillards peuvent nommer les noms des coiffes qui constituaient un élément essentiel de la garde-robe de l'Algérien.

^{*} Enseignante à l'Université de Chlef.

¹ Marçais (G.), **Le costume musulman d'Alger,** Editions Plon "coll. Du centenaire de l'Algérie" Archéologie et Histoire, p30.

Aussi avons-nous tenté d'en faire l'inventaire à partir d'un bref historique de la coiffe masculine en Algérie et de voir ce qu'il en reste à travers les photos de famille s'étalant sur quatre générations afin d'esquisser une modeste analyse sémiologique.

Historique

L'origine de la coiffe, la date de son apparition demeurent imprécises. Nous constaterons simplement que depuis des siècles l'homme a porté un couvre-chef, reflet d'une hiérarchie sociale, mais aussi certainement parce que la tête représente l'élément corporel le plus fragile, donc la partie à protéger le plus. L'élément culturel et plus précisément religieux n'est pas absent dans le port de la coiffe.

S'agissant de la coiffure dans notre pays, G. Marçais note :

"La coiffure est de toutes les parties du costume des Maures, celle sur laquelle nous avons les renseignements les plus précis. Les deux éléments essentiels n'en varièrent guère, à savoir le bonnet et le turban qui l'enveloppe, l'un et l'autre sont mentionnés par Haedo², mais on voudrait à l'aide des documents dont on dispose, en reculer l'étude au commencement du XVIII siècle, rappeler ce que les textes, au moyen âge, nous apprennent sur le turban et le bonnet en pays berbère "³.

Il poursuit : " Le turban est d'un usage ancien dans la berbérie musulmane. De bonne heure, les citadins, les gens distingués par leur rang ou leur science, adaptèrent cette " îmâma", qui devait presque devenir pour eux un signe distinctif.

C'est ainsi qu'au IX siècle, les étudiants kairouanais et leurs professeurs se glorifiaient de la porter, tandis que les maîtres du pays d'origine étrangère, les émirs et les gens du *makhzen aghlabite* coiffaient le *tartoûr*, le haut bonnet pointu sans doute familier à leurs suzerains de Baghdad.

Au début du X° siècle, le Mahdi fatimide et ceux de sa suite faisaient leur entrée dans les palais désertés par les Aghlabides la tête couverte de turbans en soie, de couleurs assorties à celles de leurs robes. On peut présumer que pendant ce temps comme par la suite, les bédouins berbères, montagnards ou gens de plaine allaient le plus souvent tête nue".

² Haedo, texte, p8 recto, trad.franç. *Revue Africaine*, 1870, p492.

³ Marçais (G.), ibidem, p30.

Quant à nous, nous ne le pensons guère car d'après les recherches que nous avons faites, un élément vestimentaire fort ancien joue le rôle à la fois de vêtement et de coiffe, c'est le Ksa ou Haïk. Le chevalier d'Arvieux écrit dans ses Mémoires : " les Maures de la campagne qui sont des habitants naturels du pays - c'est à dire cultivateurs ou pasteurs descendus des montagnes voisines ou venus de plus loin, des hauts plateaux du sud - représentent l'élément plus proprement indigène portent un costume composé de deux seules pièces que sont le burnous et le haïk. Ils ignorent l'usage de la chemise, ils ne portent rien sur la tête ou la couvrent d'un pan de haïk maintenu ou non par une corde " 4.

Renaudot note en 1830 au sujet du vêtement que portent les Maures de la campagne : "Dans quelques cantons, ils portent les burnous dont ils attachent le capuchon sur la tête avec une corde..." et il ajoute : " la plupart et surtout les nomades n'ont que le Haïk ".5"

Marçais quant à lui, précise : " Le Haïk ou Ksa était naguère d'un usage plus général que le burnous chez les indigènes arabes et berbères. A la fois rural et citadin, commun aux hommes et aux femmes, il s'affirme plus encore que le burnous comme un vêtement archaïque puisqu'il sort du métier : une pièce d'étoffe rectangulaire large d'un mètre trente et trois fois plus longue environ, constitue ce vêtement que l'on enroule deux fois autour du corps, suivant une disposition fort ancienne."

On peut supposer que le haïk à l'origine voile de laine ou de drap, vêtement et coiffe à la fois est l'ancêtre du *Taylasan*. Marçais poursuit: "qu'ils portassent une quelconque de ces coiffures (chéchia ou bonnet d'étoffe sans armature qui le raidisse et qui se dresse tout droit sur la tête) ou gardassent la tête nue, les andalous faisaient presque invariablement usage de taylasan".

Le taylasan était une sorte de voile dont les gens du peuple enveloppaient leurs épaules. " Ce voile était parfois si long qu'on marchait dessus " écrit El Hoçri. Mais chez les lettrés, les gens de loi et les personnages religieux, il couvrait les cheveux, le bonnet ou le turban (cf photo d'ensemble.) On peut supposer que ce taylasan est l'équivalent du Elchech actuel.

_

⁴ D'Arvieux, Mémoires, V, p281.

Selon Marçais⁵ encore : " [...] Les tlemceniens - entendons les hommes graves qui ont conservé l'usage du costume drapé - mettent parfois deux haïk. L'un est en mousseline, est porté sous le vêtement, un autre de laine recouvre l'ensemble des vêtements. Le premier est maintenu autour de la tête par une corde en poil de chameau enroulée un grand nombre de fois...".

Nous désignerons ces coiffes par le nom de kheït. Ce kheït a double fonction : d'une part, maintenir le voile sur la tête certes mais aussi une fonction hautement utilitaire car la population essentiellement bédouine, pastorale et donc nomade se déplaçait d'un point d'eau à un autre : ce kheït, le nomade s'en servait d'une part, pour puiser l'eau et parfois aussi pour attacher les bêtes; d'autre part, il peut être considéré comme un signal car le kheït indique l'origine tribale ou régionale selon qu'il est roulé simultanément avec un ruban de couleur.

Au début du XVII° siècle, Léon l'Africain signale que la coiffure des Maures consiste en un bonnet d'étoffe écarlate, sur laquelle ils placent d'ordinaire un morceau d'étoffe blanche, qui, après leur avoir enveloppé la tête et le cou, tourne autour du menton et vient retomber sur la poitrine. On reconnaît là la *qualansowa* ou la chéchia et le taylasan qui le recouvre. ⁶ "

Ce voile dans divers centres de l'Algérie porte le nom de *kenboûch*. On le nomme *chech* à Tlemcen, *hawwâq* à Mascara, ailleurs *telthîma*.

Quant au turban, il semble qu'il fut introduit principalement au XI° siècle, lors de l'invasion hilalienne.

"Les premiers Sanhajiens, dit l'auteur de *l'Istibçar*, avaient des turbans de soie dorés d'un très haut prix... Ces coiffures étaient très solidement enroulées, à ce point qu'on pouvait les prendre pour des tiares. Il y avait chez eux des ouvriers qui s'occupaient de cette spécialité et qui, pour l'enroulement du turban se faisaient payer deux dinars et davantage. Ils avaient à cet effet dans leurs boutiques, des formes en bois qu'ils appelaient des têtes ".

Il semble qu'on puisse tirer de ce texte l'indication suivante ; les arabes entrés en Berbèrie, principalement au XI siècle lors de

_

⁵ ibidem, p30.

⁶ Léon L'Africain, ED.Ramusio, p13, 1^e col. ,p109. (cette remarque a été notée par Léon l'Africain pour les petites gens de Fès et Tlemcen.)

l'invasion hilalienne portaient un turban comme leurs frères orientaux, et les princes Sanhajiens les ont imités. Il se peut donc que cette forme de turban restât chez les berbères une sorte d'insigne du commandement.

Ibn Khaldoun dans Kitab El Ibar ⁷ précise que les nomades Zenâta (berbères de l'ouest) s'en coiffaient déjà. Il écrit - parlant des arabes dispersés à travers le monde musulman - : "La mise distinctive des arabes est le port du turban sur la tête en guise de couronne, dont ils laissent retomber l'extrémité en pans. Certains d'entre eux se font un *litham* (voile masquant le bas du visage) avec ce qui pend en trop : ce sont les arabes orientaux.

D'autres s'enveloppent les côtés du cou et l'endroit où court la veine jugulaire avant de le disposer (autour de la tête) puis se font un *litham* avec la partie restante qui est sous le menton : ce sont les arabes maghrébins. En se coiffant ainsi ils ont imité le turban des Zenâta, nation berbère qui les a précédés au Maghreb"⁸.

Donc le turban oriental apparaissait comme un couvre chef d'étoffe dont les pans restaient flottants. Le turban maghrébin était plutôt constitué par un voile enveloppant le cou et les joues, dont on formait ensuite une couronne autour du crâne.

Orientaux et maghrébins masquaient plus ou moins le bas de leur visage avec un repli de l'étoffe, pratique encore courante chez les nomades, les touaregs entre autres, qui se garantissent ainsi des poussières de la route. En fait, si le turban, appelé aussi *îmama* ou *telthima* est donc d'un usage ancien dans la Berbérie musulmane, il a été adopté surtout par les gens de sciences et d'un certain rang. La "*îmama*" devait presque devenir pour eux un signe distinctif.

C'est cette "*îmama*" que nous a donc décrit plus haut Léon l'Africain. Il est cependant un autre élément essentiel de la coiffe masculine que nous ne devons pas omettre c'est le bonnet. Il s'agit plus précisément de la *Chéchia* : c'est ce que désigne encore Léon l'Africain par " un bonnet de drap ou d'étoffe écarlate ".

Venture de Paradis⁹ cité par G. Marçais écrit : " Il y a à Alger, ditil, diverses fabriques de bonnets ou calottes de laine qu'on nomme

8 Ibidem, ceci est la traduction littérale du texte d'Ibn Khaldoun.

⁷ Kitab El Ibar, II, p15.

⁹ Venture de Paradis cité par Marçais (G) in **Le costume musulman d'Alger**, Ed.Plon, p16.

Châchiya jazîrrîya. Ils sont faits avec de la laine du pays, ce qui les rend inférieurs à ceux qu'on fabrique à Tunis, où on emploie de la laine d'Espagne. Les chéchias d'Alger ne valent que la moitié du prix de celles de Tunis et elles sont, par conséquent, plus à la portée du peuple"...Shaw¹⁰ en 1730 note que les Turcs de même que les Maures et les plus riches d'entre les arabes " portent sur le sommet de la tête un petit bonnet rond de drap écarlate dont la fabrication est une des principales manufactures du pays "Venture de Paradis note encore : "Les jeunes gens de la ville, les matelots n'ont pour coiffure qu'une simple calotte rouge. Mais c'est là une coiffure pour les jours ordinaires. Les jours de fête, les gens de mer y ajoutent probablement un de ces turbans de soie qui se fabriquent à Alger pour les besoins de la ville même et même pour l'exportation. Quoiqu'il en soit, poursuit Marçais " les petits gens, les yoldach, les matelots, portaient des chéchias fabriquées sur place. " Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Y- a- t il encore des coiffes qui font signe?,

En observant les photos collectées dans la famille nous constatons l'évolution de la coiffe à travers les générations.

Période allant de1845 à 1930 : photo de l'arrière-grand-père paternel :

Nous remarquons le *Kheït* maintenant le turban maghrébin qui est constitué par un voile enveloppant le cou et les joues, dont l'usager formait ensuite une couronne autour du crâne.

Le port du *Kheït* atteste l'origine rurale de ces berbères. Cette coiffe est appelée communément *Guenour* qui dériverait du mot "*Guenar*", qui consiste en une longue bande de toile ou de mousseline et rangée autour d'un bonnet.

La matière, la façon et l'ordre des plis servent à faire connaître les divers rangs dans le corps de la milice mais sert aussi à distinguer les marchands et les bourgeois, des gens d'épée.

_

¹⁰ Shaw (B), traduction française, p377.

Période allant de 1875 à 1960 : photo de l'arrière-grand-père maternel :

Nous reconnaissons l'origine citadine par le port de la chéchia enturbannée, appelée î*mama*.

Période allant de 1930 à nos jours.

Nous avons sélectionné la photo d'un groupe de médersiens parmi lesquels se trouve un oncle, qui lui porte la chéchia kalabouche en vogue dans les années 1940 dans le milieu des jeunes réformistes musulmans. Sous l'influence de l'Egypte et de la Turquie, le *tarbouch*¹¹ en tronc de cône, de couleur sombre à gland long et fin, tend à remplacer le bonnet hémisphérique. Sur cette photo nous pouvons observer les différentes coiffes : *guenour, chéchia* ou *tarbouche, îmama, chéchia kalabouche*.

La coiffe constitue-t-elle un système sémiologique ?

Si nous nous référons à Barthes¹², la coiffe constitue bien un système sémiologique puisque c'est une pièce vestimentaire que l'on ne peut porter en même temps avec autre chose sur un même point du corps et sa variation correspond à un changement du sens vestimentaire.

L'analyse des photos de famille nous permet de dégager le paradigme (ou axe des oppositions que Barthes désigne par groupe de pièces ou détails que l'on ne peut la porter en même temps sur un même point du corps) et les syntagmes de la coiffe masculine (ou juxtaposition dans une même tenue d'éléments différents) ainsi que le montre le tableau :

 12 Barthes (R.), 'Eléments de Sémiologie', article paru dans la revue **Communication**, N°4, 1964, p.130à132.

¹¹ De même qu'il y a une ou plusieurs chéchia algériennes différentes de la tunisienne, de la marocaine et de la tripolitaine, Alger, Tunis et l'égypte ont des types particuliers de tarbouch.

PARADIGME	SYNTAGMES		
La <i>îmama</i> ne peut-être portée avec le <i>kheït</i> ou le <i>guenour</i> Le <i>guenour</i> exclut la <i>chéchia</i> stanboul La chéchia stanboul ou kalabouche exclut le litham La chéchia exclut la <i>âraqîya</i>	Imama = chéchia + turban frank + kheït frank + kheït taylasan + araqîya +kheït chéchia + turban + taylasan		
La <i>chemla</i> exclut la <i>guechta</i> La <i>guechta</i> exclut la <i>chéchia</i>	chemla = âraqîya + guenar		

En fait, cette hypothèse est encore confirmée à la lecture du tableau qui suit, si nous nous référons au rôle du signe selon Benveniste :

Rôle du signe selon Benveniste

"Le rôle du signe est de représenter, de prendre la place d'autre chose en l'évoquant à titre de substitut. Nous utilisons concurremment et à chaque instant plusieurs systèmes de signes : d'abord les signes du langage, qui sont ceux dont l'acquisition commence le plus tôt avec le début de la vie consciente, les signes de l'écriture, les signes de politesse, (...) les signes extérieurs"¹³ indiquant les conditions sociales " comme la coiffe, sujet de notre étude.

Bref poursuit Benveniste : "sans dépasser la constatation empirique, il est clair que notre vie entière est prise dans un réseau de signes qui nous conditionnent au point qu'on n'en saurait supprimer un seul sans mettre en péril l'équilibre de la société et de l'individu. Le caractère commun à tous les systèmes de signes est le critère de leur appartenance à la sémiologie et leur propriété de signifier ou signifiance et leur composition en unités de signifiance, ou SIGNES."

Selon Benveniste un système sémiologique se caractérise donc :

<u>1° par son mode opératoire</u>: dans le cas de notre exposé le sens auquel il s'adresse est la vue, nous dirons donc mode visuel;

¹³ Benveniste (E.), **Problèmes de linguistique générale**, Gallimard, 1974.

- <u>2° par son domaine de validité</u>: celui où le système s'impose et doit être reconnu, pour notre étude il s'agit du milieu algérien rural et citadin;
- <u>3° par la nature</u> et le nombre de ses signes: ici le nombre et la variété des coiffes recensées;
- <u>4° par son type de fonctionnement</u>: déterminer la relation qui unit les signes et leur confère une fonction distinctive; par exemple présence ou absence de *kheït*, présence ou absence de *elchech*.

Coiffes maghrébines à partir de photos de famille

Indice Coiffe	Citadin	Rural	Hommes de	Gens du
			sciences	commun
Haïk + Kheit	-	+	-	+
Taylasan + Kheit	+		+	
Turban + Kheit =	-	+		+
Guenour				
Imama Chéchia +	+	-	+	-
Turban				
Chéchia Jazayria	+	-	-	+
Chéchia Stamboul	+	-	+	-
Chemla		+		+
Araqiya	+	+	+	+

Ainsi la coiffe comme tout système non linguistique peut être considérée comme un ensemble heuristique car même si de nos jours de plus en plus d'Algériens vont tête nue, le port de la coiffe fait signe encore.

Bibliographie

Barthes, R., 'Eléments de sémiologie', article paru dans la revue **Communications** N° 4, 1964.

Barthes, R., 'Système de la mode' in **Mythologie**, Editions du Seuil, 1957 Benveniste, E., **Problèmes de linguistique générale**, Gallimard, 1974

Bourgeot, A., **Le costume masculin des Kel Ahaggar, Libyca**, tome XVII, chapitre ethnographique, année 1969.

Bousquet, G.H., 'Notes sur quelques petits bid'as' in **Revue Africaine**, Tome XCIV 1er et 2e trimestre 1950.

Canard, M., 'Coiffure européenne et Islam' extrait des **Annales de l'institut d'Etudes orientales**, Tome VIII, année 1949-1950, Ed. La typo-Litho et Jules Carbonel, Alger.

Marçais, G., **Le costume musulman d'Alger**, Ed. PLON " coll. Du centenaire de l'Algérie " Archéologie et Histoire, 1930.

Marçais, G., 'Sur la constitution de collections de photographies, de cartes postales représentant des types, des maisons et de costumes d'indigènes, Société historique algérienne de clichés de projection', article extrait du premier congrès de la fédération des sociétés savantes de l'Afrique du Nord, **Revue Africaine**, N° 362 et 363, 1er et 2e trimestre 1935.

Renaudot, Tableau du royaume et de la ville d'Alger, Paris, 1830.



Grand-oncle paternel avec *chéchia* 1899-1982



Oncle maternel avec *chéchia* 1900 - 1990



Grand-oncle maternel avec *chemla* 1900 - 1960



Grand-père Paternel 1884-1974



Père à ma tante 1880 – 1965. Origine Miliana Portant *Imama* avec *chéchia*



Grand-père Paternel portant la *imamat el-yasmine* 60-70



Chéchia + Tarbouche

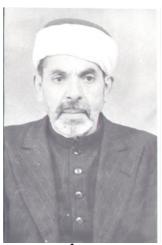
Gannour

Imama

Chéchias Kalabouche



Coiffe Bédouine Arrière-grand-père paternel 1845-1937 *Gannour*



Îmama

Arrière-grand-père maternel 1875-1968